

RISK MANAGEMENT
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention
Fiches réflexes

CONFIDENTIEL

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	3
CHEF D'ETABLISSEMENT	5
I FICHES REFLEXES RISQUES DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE.....	7
INCENDIE	8
INCENDIE	9
CHEF D'ETABLISSEMENT	9
FUITE DE GAZ ET/OU EXPLOSION A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT	10
INONDATION.....	11
INTOXICATION ALIMENTAIRE.....	12
II FICHES REFLEXES RISQUES A PROXIMITE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE	13
TEMPETE.....	14
ACCIDENT INDUSTRIEL	15
NUAGE TOXIQUE	15
ALERTE SEVESO.....	16
ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES.....	17
OU EXPLOSION A L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE	17
ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES.....	18
OU EXPLOSION A L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE	18
SEISME.....	19
FUITE DE CHLORE A LA PISCINE	20
III FICHES REFLEXES ACTES DE TERRORISME DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE	21
PRISE D'OTAGE	22
ENVELOPPE OU COLIS SUSPECT (POUDRE).....	23
ENVELOPPE OU COLIS SUSPECT (POUDRE).....	24
ALERTE A LA BOMBE OU DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT.....	25
ALERTE TERRORISTE	27
PLAN INTERNE D'URGENCE	28
ALERTE.....	29
PERSONNELS PRESENTS	30
CONSIGNES EN CAS DE MISE A L'ABRI	31
LES LIEUX DE MISE EN SURETE.....	32
PLAN D'URGENCE INTERNE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS	33
CHEF D'ETABLISSEMENT	35
APPUI N°1	36
APPUI N°2	37
APPUI N°3	38
APPUI N°4	39
APPUI N°5	40
APPUI N°6	41
AUTRES PERSONNES PRESENTES.....	42
ANNEXES	43
INFORMATION AUX FAMILLES.....	44
REGISTRE DES MESSAGES IN	45
REGISTRE DES MESSAGES OUT	46
REGISTRE DU PERSONNEL	47
CAHIER DE VEILLE DES EVENEMENTS IMPORTANTS	48

PREAMBULE

Le but de ce présent document est de se préparer à faire face à une crise de quelque nature quelle soit. En effet, sans vouloir créer une réaction de panique, ni dramatiser la situation, il est certain que des risques pèsent sur notre société, risques qui sont susceptibles de se réaliser et de produire une catastrophe. Afin de faire face au mieux à une crise, il convient de s'y préparer.

La catastrophe peut revêtir différente forme : elle peut être d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme...), technologique (pollution, Seveso, Nucléaire) ou provoquée par la main de l'homme (terrorisme). Cette catastrophe cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, aux biens et à l'environnement. Par sa gravité et son étendue (ce peut être une coupure de courant généralisée et de longue durée), elle provoque une situation de crise et l'organisation des secours demande une très importante mobilisation des personnes, des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels.

Parfois, des établissements d'enseignement sont confrontés à ce genre d'évènements et se doivent de s'y préparer pour pouvoir les affronter de la manière la plus appropriée.

Ce plan interne d'urgence et ses fiches réflexes ont pour but de faire face à la situation en attendant l'arrivée des secours.

➤ Afin de rendre ce plan opérationnel et obtenir une efficacité optimum, il est souhaitable de l'accompagner par une large information auprès :

- Des élèves :

En mettant en place par l'intermédiaire des enseignants une éducation aux risques, on pourra obtenir de leur part :

- la mémorisation et l'observation des conduites à tenir pour préserver leur vie,
- une meilleure prise en compte des catastrophes, à l'intégrer dans leur vie de futur citoyen.


- Des parents :

En les informant ou en les associant au préalable, ils comprendront l'importance de respecter les consignes, notamment :

- Ne pas venir chercher les enfants à l'école
- Recevoir avec prudence les informations souvent erronées, n'émanant pas des autorités.

➤ Toute crise se prépare et nécessite une sensibilisation de tous les acteurs ainsi que des exercices d'application. Seul ce type d'exercice permet de vérifier le bien-fondé des mesures prévues.

FICHES REFLEXES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">CHEF D'ETABLISSEMENT</p>	<p style="text-align: center;">Fiche info</p> <p style="text-align: center;">1</p>
<p>1) Le directeur d'École est responsable de la sécurité des personnes dont il a la charge. En conséquence, les lieux de rassemblement et de mise à l'abri ayant été préalablement déterminés, il prend les premières mesures et définit les fonctions indispensables à l'organisation du dispositif de secours et en désigne les titulaires.</p>		
<p>2) Quand déclencher l'alerte ? Le directeur d'école ou le chef d'établissement déclenche l'alerte et active le plan d'urgence interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lorsqu'il est prévenu par les autorités : Bourgmestre, Gouverneur, signal d'alerte (ex : Seveso), téléphone, police... - lorsqu'il est témoin d'une catastrophe ou d'un incident majeur pouvant avoir des répercussions sur l'établissement et son environnement. 		
<p>3) Comment déclencher l'alerte ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le déclenchement de l'alerte doit se faire par un mode d'alerte accident majeur, interne à l'établissement : voix humaine, sonnerie, sirène, haut-parleur.... Il faut un signal d'alarme évacuation vers un point de rassemblement et un signal d'alarme mise à l'abri dans les locaux. - Ces alertes doivent entraîner le déclenchement immédiat du plan d'urgence interne et l'application par tous des consignes (personnels, élèves). 		
<p>4) OU et COMMENT mettre les élèves en sûreté ? Selon la configuration et l'environnement de l'établissement : un ou des lieux, internes (en cas de mise à l'abri) et externes (en cas d'évacuation) sont choisis. Ils doivent impérativement être déterminés au préalable. Critères de choix : Pour l'évacuation : - Facilité d'accès Pour la mise à l'abri : - facilité d'accès, - localisation (étage en cas de risque d'inondation...) - orientation (vitres non exposées aux vents dominants en cas de tempête...), - qualité du bâtiment - mise à l'abri possible (penser que les vitres peuvent être brisées en cas d'explosion...), - Points d'eau et sanitaires accessibles, - Moyens de communication interne. Lieux possibles : - point de rassemblement proche de l'établissement : ex : parc - la ou les classes, - un ou des locaux de regroupement (1m² au sol par personne), Un responsable doit être affecté à chaque lieu désigné. Attention : l'alerte peut survenir à des moments particuliers de la journée (repas, récréations, activités de plein air), ou de la nuit (internat) : les lieux de mise en sûreté doivent être accessibles à tout moment et de n'importe quel point de l'école ou de l'établissement : les itinéraires pour rejoindre ces locaux doivent être précisés.</p>		

5) Comment gérer la communication avec l'extérieur ?


- Liaison avec les autorités : Bourgmestre, Gouverneur :
- Réceptionner, noter et communiquer aux autorités concernées toute information sur la situation et son évolution,
- Transmettre les directives des autorités administratives


6) La Levée de l'alerte :


La décision de fin d'alerte est prise par les autorités (Bourgmestre, Gouverneur, Ministre) et transmise au Chef de l'établissement par :


- la police
- Le téléphone,
- Les médias : services de radiodiffusions,


I FICHES REFLEXES RISQUES DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">INCENDIE</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">1</p>
<p>➤ DONNER L'ALARME : le retentissement de l'alarme incendie signifie évacuation immédiate.</p> <p>➤ PREVENIR LE DIRECTEUR qui assure les procédures d'usage</p> <p>➤ APPELER LES POMPIERS : 100 ou 112</p> <p>➤ FAIRE EVACUER</p> <p>➤ AVANT DE QUITTER LES LIEUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fermer fenêtres et portes • S'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux • Prendre le registre d'appel • <p>➤ DANS LA FUMEE, SE BAISSER</p> <p>➤ NE JAMAIS REVENIR EN ARRIERE, SAUF SUR ORDRE</p> <p>➤ REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT</p> <p>➤ S'ASSURER QUE L'APPEL AUX SERVICES DE SECOURS EST FAIT</p> <p>➤ ESSAYER D'ETEINDRE LE FEU S'IL EST ENCORE LIMITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter les courants d'air - Eloigner les objets susceptibles de propager l'incendie puis attaquer la base des flammes avec de l'eau ou un extincteur - Si le feu touche une installation électrique, n'utilisez jamais d'eau sans avoir coupé au préalable le courant - Si un liquide brûle, n'utilisez pas d'eau : utilisez un extincteur adapté - Si le feu est dans un récipient, couvrez le - Si les vêtements d'une personne sont en feu, couchez-là et roulez-là à terre, arrosez-là d'eau ou étouffez les flammes avec un tissu non synthétique. <p>➤ SI VOUS ETES BLOQUES dans une pièce parce qu'il y a le feu dans le couloir ou l'escalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gardez la porte fermée. Si possible, arrosez-là souvent et bouchez toutes les fentes avec des bourrelets de chiffons mouillés - Montrez vous à la fenêtre <p>➤ ATTITUDE FACE A LA FUMEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne traversez pas une pièce envahie par la fumée - Si vous vous trouvez déjà dans un local enfumé, baissez-vous. L'air frais est près du sol. 		


	PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC INCENDIE	Fiche info 2
	CHEF D'ETABLISSEMENT	
Missions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Affiche visiblement les numéros de téléphone et l'adresse : <ul style="list-style-type: none"> - des pompiers, - des services de police, - des services communaux, - de l'hôpital le plus proche, - du ou des médecins, - du centre anti-poison 2) Affiche les consignes et schémas déterminant le cheminement le plus sûr pour évacuer, en fonction de leur emplacement, les occupants des classes (les réactualiser annuellement et les rendre lisibles). 3) Désigne pour chaque classe le point de rassemblement en dehors de l'établissement, précisé dans le plan d'urgence interne ci-après. 4) Veille au bon fonctionnement des issues de secours. Dégager totalement les couloirs qui sont uniquement des lieux de circulation. 5) Donne dans la mesure du possible la plus large information aux élèves. 6) Les consignes de sécurité doivent être affichées dans tous les locaux et les voies de circulations. Elles sont portées à la connaissance de toute personne autorisée à participer à des activités extra-scolaires. 7) Organise régulièrement des exercices d'évacuation. 	
Dispose idéalement des moyens suivants	<ol style="list-style-type: none"> a) Plan des locaux avec accès et lieux de mise à l'abri, b) Un téléphone portable. 	

	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">FUITE DE GAZ ET/OU EXPLOSION A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">2</p>
<p>➤ DONNER L'ALARME : le retentissement de l'alarme signifie évacuation immédiate.</p> <p>➤ PREVENIR LE DIRECTEUR qui assure les procédures d'usage</p> <p>➤ APPELER LES POMPIERS : 100 ou 112</p> <p>➤ ALERTER LES SERVICES DE POLICE : 101</p> <p>➤ FAIRE EVACUER</p> <p>➤ AVANT DE QUITTER LES LIEUX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fermer fenêtres et portes • S'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux • Prendre le registre d'appel <p>➤ REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT</p> <p>➤ S'ASSURER QUE L'APPEL AUX SERVICES DE SECOURS EST FAIT</p> <p>➤ EN CAS DE RISQUE D'EFFONDREMENT DES BATIEMENTS : évacuation des bâtiments en liaison avec les pompiers</p> <p>➤ EN CAS DE FUITE DE GAZ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evacuez et restez à l'extérieur - Ne fumez pas ; ni flamme, ni étincelle - Dès leur arrivée sur les lieux, les services de secours confirmeront et détailleront leurs instructions dans les plus brefs délais. <p>➤ RISQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souffle de l'explosion touchant directement l'établissement scolaire (bris de vitres), avec comme risque l'effondrement des bâtiments fragilisés par l'explosion - Risque d'incendie 		

	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">INONDATION</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">3</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si les délais sont suffisants : <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation préventive possible effectuée par les autorités. ➤ Si les délais sont insuffisants : <ul style="list-style-type: none"> - Rejoignez les zones prévues en hauteur (étages, collines, points hauts), à pied, - N'allez pas à pied ou en véhicule dans une zone inondée. ➤ Dans tous les cas : <ul style="list-style-type: none"> - Coupez la ventilation, chauffage, gaz et électricité, - Ne prenez pas l'ascenseur, - Fermez les portes, fenêtres, aérations, soupiroux et bouchez toutes les ouvertures et aérations, - Mettez en hauteur le matériel fragile, - Ecoutez les médias (radio-TV) : RTBF/VRT → sources officielles, - Evitez de téléphoner (fixe/GSM) : lignes téléphoniques doivent rester libres pour l'organisation des secours, ➤ Après le sinistre : <ul style="list-style-type: none"> - Ventilation des locaux, - Rétablir l'électricité, qu'après un contrôle complet des circuits électriques, - Chauffer dès que possible. 		


	<p>PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p>INTOXICATION ALIMENTAIRE</p>	<p>Fiche réflexe</p> <p>4</p>
<p>L'intoxication alimentaire est provoquée par l'ingestion de substances nocives (dont la plupart sont des bactéries) présentes dans les aliments. La présence de ces substances peut être due à une mauvaise manipulation, préparation ou conservation des denrées alimentaires ingérées.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Si vous suspectez une intoxication alimentaire, appelez le médecin,➤ Récoltez les informations suivantes pour fournir au médecin : symptômes (vomissements, diarrhées, maux de tête, fièvre réactions allergiques,...), nombre de personnes/élèves concernés, aliments consommés, durée entre l'ingestion et l'apparition des symptômes,➤ Faites analyser le(s) plat(s) témoin(s),➤ Déterminez les causes de l'intoxication et mettez en place les mesures nécessaires pour éviter une nouvelle contamination.		


II FICHES REFLEXES RISQUES A PROXIMITE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE


	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">TEMPETE</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">5</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respectez les consignes diffusées par les chaînes publiques (TV, radio). ➤ Si les délais sont suffisants : Evacuation préventive possible. ➤ Si les délais sont insuffisants, PENDANT LA TEMPETE : <ul style="list-style-type: none"> - Rejoignez des bâtiments en dur, restez à l'intérieur de l'établissement scolaire est la meilleure des protections, - Eloignez les personnes des façades sous le vent, en leur demandant éventuellement de se placer sous les tables, - Fermez les portes et les volets et s'en tenir éloignés, - Surveillez ou renforcez si possible la solidité des éléments de construction, - Renforcez la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif, - Enlevez et rentrez tous les objets susceptibles d'être emportés (tables, chaises,...), - Limitez les déplacements, - Evitez de téléphoner en cas d'orage, - Ecoutez les bulletins météo à la radio - Coupez l'électricité, - Attendez les consignes des autorités. ➤ APRES LA TEMPETE : <ul style="list-style-type: none"> - Gardez les élèves groupés et attendez l'ordre d'évacuation donné par le chef d'établissement, - Ne touchez pas les câbles tombés à terre - Coupez branches et arbres qui risquent de tomber. 		


	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">ACCIDENT INDUSTRIEL NUAGE TOXIQUE</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">6</p>
<p>➤ ALERTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous serez alertés soit : Par des autorités compétentes (Police, Pompiers...), soit par constatation immédiate (explosion, fumée, odeur...), dans ce cas c'est à vous de prévenir les secours (100 ou 112) <p>➤ RISQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accident industriel majeur est un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement. Les principales manifestations du risque industriel sont l'incendie, l'explosion et la dispersion dans l'air, l'eau ou le sol de produits dangereux avec toxicité par inhalation, ingestion ou contact. Ces phénomènes peuvent être associés. <p>➤ ACTION/ CONSIGNES DE SECURITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☛ Dés que vous vous trouvez menacé par un NUAGE TOXIQUE : <ul style="list-style-type: none"> - Si vous êtes à l'extérieur, rejoignez le bâtiment indemne le plus proche - ENFERMEZ VOUS / CONFINEZ VOUS : bouchez toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations...) avec un linge humide. Arrêtez la ventilation, la climatisation et le chauffage, - Eloignez vous des portes et fenêtres, - Ne fumez pas ; ni flamme, ni étincelle, - Tenez vous informés en écoutant la radio, - Dès leur arrivée sur les lieux, les services de secours confirmeront et détailleront ces instructions dans les plus brefs délais, - Ne cherchez pas à rejoindre les membres de vos familles (ils sont eux aussi déjà protégés) - Soyez patients : Ne sortez que sur ordre d'évacuation donné par les pompiers. Vous pourrez alors sortir et aérer le local de mise à l'abri. 		

	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">ALERTE SEVESO</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">7</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Si les délais sont suffisants : - EVACUATION PREVENTIVE POSSIBLE EFFECTUEE PAR LES AUTORITES. REJOINDRE LES POINTS DE RALLIEMENT STIB pour les établissements concernés (doivent être annexés aux fiches) 		
<ul style="list-style-type: none"> • Si les délais sont insuffisants : ➤ RESTER A L'INTERIEUR Mettre tout le monde à l'abri dans les locaux prévus par le plan d'urgence interne. 		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ FERMER LES PORTES ET LES FENETRES et CALFEUTRER Fermez les portes et les fenêtres de l'établissement et tout ce qui pourrait laisser entrer la fumée ou les émanations, coupez le chauffage, la ventilation, l'air conditionné, le gaz et l'électricité. Calfeutrer les ouvertures (aérations...) 		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ REGARDER LA TELEVISION OU ALLUMER LA RADIO Branchez-vous sur la chaîne nationale RTBF, radio ou télévision: elle est chargée de vous donner les directives nécessaires. 		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ EVITER DE TELEPHONER Évitez de téléphoner de votre téléphone fixe ou de votre GSM. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour l'organisation des secours. 		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pas de flammes / étincelles 		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parents : n'allez pas chercher vos enfants 		


	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES ou EXPLOSION A L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">8</p>
<p>➤ ALERTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous serez alertés soit : Par des autorités compétentes (Police, Pompiers...), soit par constatation immédiate (explosion, fumée, odeur...), dans ce cas c'est à vous de prévenir les secours (100 ou 112) <p>➤ ORIGINES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accident transport de matières dangereuses : transport de produits dangereux effectué par voie routière, ferroviaire, aérienne, par voies d'eau, ainsi que par les réseaux de canalisation (oléoducs, gazoducs). - L'accident industriel : évènement accidentel se produisant sur un site industriel (usine, silo...) entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement <p>➤ RISQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le transport de matières dangereuses se fait par voie routière (ex : citerne de gaz, transport de carburant...), ferroviaire, aérienne, par voies d'eau, ainsi que les réseaux de canalisation (oléoducs, gazoducs). L'accident transport de matières dangereuses combine un effet primaire immédiatement ressenti (incendie, explosion...) et des effets secondaires (nuage toxique, pollution des eaux ou du sol). Les risques consécutifs à l'explosion sont les suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1) Souffle de l'explosion touchant directement l'établissement scolaire (bris de vitres), avec comme risque l'effondrement des bâtiment fragilisés par l'explosion. 2) Nuage toxique résultant de l'explosion et menaçant l'établissement scolaire. <p>➤ ACTIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se mettre à l'abri → à l'intérieur du bâtiment. Rejoignez le lieu de mise à l'abri : bâtiments en dur, locaux centraux situés au rez-de-chaussée, facilement isolables, d'accès facile vers les commodités et munis d'un éclairage de sécurité, - Fermez portes, fenêtres, soupiraux et bouchez toutes les ouvertures et aérations, - Ecoutez les médias (radio-TV) : RTBF/VRT → sources officielles, - Evitez de téléphoner (fixe/GSM) : les lignes doivent rester libre pour les services de secours, - Ne produisez pas de flammes/étincelles. 		


	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">ACCIDENT DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES ou EXPLOSION A L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">8</p>
<p>➤ ACTIONS/ CONSIGNES DE SECURITE :</p> <p>☛ AVANT : Prenez connaissance des risques et des consignes de condition de diffusion de l'information.</p> <p>☛ PENDANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous êtes témoins de l'accident de transport de matières dangereuses : <ul style="list-style-type: none"> - Donner l'alerte (100, 112) en précisant si possible le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger (indiqués sur les plaques oranges du camion), la nature du sinistre, - S'il y a des victimes : ne les déplacez pas, sauf en cas d'incendie, et prévenez les secours. • En cas de risque d'effondrement des bâtiments : évacuez les bâtiments en liaison avec les pompiers • Dés que vous vous trouvez menacé par un nuage toxique : <ul style="list-style-type: none"> - Si vous êtes à l'extérieur, rejoignez le bâtiment indemne le plus proche, - ENFERMEZ VOUS / METTEZ VOUS A L'ABRI : bouchez toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations...) avec un linge humide. Arrêtez la ventilation, la climatisation et le chauffage, - Eloignez vous des portes et fenêtres, - Ne fumez pas ; ni flamme, ni étincelle, - Tenez vous informés en écoutant la radio, - Dès leur arrivée sur les lieux, les services de secours confirmeront et détailleront ces instructions dans les plus brefs délais, - Ne cherchez pas à rejoindre les membres de vos familles (ils sont eux aussi déjà protégés) - Soyez patients : Ne sortez que sur ordre d'évacuation donné par les pompiers. Vous pourrez alors sortir et aérer le local de mise à l'abri. • Si le risque d'effondrement se conjugue avec le risque de nuage toxique : les consignes seront données sur place par les services de secours (pompiers) après évaluation de la situation 		


	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">SEISME</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">9</p>
<p><u>Actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Gardez votre calme et évitez de crier, ➤ S'abriter sous une table pour se protéger au mieux des chutes d'objets. De plus, c'est une excellente poche de survie en cas de blocage sous les décombres. ➤ A défaut de table, s'installer en des endroits repérés à l'avance : encadrement de portes intérieures, colonne porteuse, un angle d'une pièce,... ➤ Le personnel enseignant et éducatif doit toujours être vu ou entendu, ➤ S'éloigner des fenêtres et des baies vitrées, ainsi que des portes extérieures, ➤ Après les secouces, il faut regagner l'extérieur rapidement. Vérifiez que le passage pour sortir du bâtiment est libre et sûr, ➤ Rejoindre le lieu de rassemblement défini en cas d'évacuation incendie, ➤ Si les élèves sont en récréation, les éloigner immédiatement de tout ce qui peut tomber (préau, pylônes, arbres,...). Veillez à ce que les élèves ne cherchent pas à rentrer dans les bâtiments ou à se protéger sous le préau. <p><u>Quand rejoindre les classes :</u></p> <p>Tout dépend de l'intensité avec laquelle le séisme a été ressenti, c'est-à-dire de ses effets : dégâts sur les constructions, victimes,...</p> <p>Le chef d'établissement doit consulter les autorités compétentes (BGM/GVN/Ministre). Toutefois cette consultation n'est pas nécessaire si le séisme est de faible intensité, c'est-à-dire qu'il a provoqué aucun dégât apparent dans l'établissement.</p> <p>Si le séisme a provoqué des dégâts et qu'on ne peut regagner les classes, les élèves resteront sous la surveillance du personnel éducatif jusqu'à l'arrivée des parents.</p>		


	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">FUITE DE CHLORE À LA PISCINE</p>	<p style="text-align: right;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: right;">10</p>
<p>Suite à un accident technique ou à une erreur de manipulation, du gaz composé de chlore peut se répandre dans l'air ou une sur chloration de l'eau de piscine peut se produire. Le chlore est un gaz toxique, irritant et suffocant.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ <u>Sur chloration évidente de l'eau (odeur, goût, irritations sérieuses)</u><ul style="list-style-type: none">○ Sortez de l'eau et informez le maître-nageur,○ Douchez vous longuement,○ Attendez les instructions,○ Le cas échéant, consultez un médecin. ➤ <u>Présence de chlore dans l'air</u><ul style="list-style-type: none">○ Quittez immédiatement le lieu où vous vous trouvez,○ Informez le maître-nageur et rejoignez la sortie (en tenant compte de la fuite),○ Si vous êtes en contact avec le gaz, gardez la bouche fermée et évitez de respirer profondément, <p>Le cas échéant, consultez un médecin.</p>		

III FICHES REFLEXES ACTES DE TERRORISME DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

	<p>PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p>PRISE D'OTAGE</p>	<p>Fiche réflexe</p> <p>11</p>
<ul style="list-style-type: none">➤ ALERTER :<ul style="list-style-type: none">- La police 101- Le centre de secours 100 ➤ PRENDRE LES MESURES SUIVANTES :<ul style="list-style-type: none">- Regrouper et calmer les élèves ➤ Un dispositif sera mis en place par les services de secours et d'ordre et les autorités.		

	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">ENVELOPPE OU COLIS SUSPECT (POUDRE)</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">12</p>
<p>➤ ALERTE ET CONSIGNES IMMEDIATES :</p> <p style="padding-left: 20px;">A. <u>Enveloppe ou colis fermés :</u></p> <p>Appeler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La police 101 - Le centre de secours 100 <p>Consignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne touchez pas l'enveloppe / le colis - Lavez-vous les mains <p style="padding-left: 20px;">B. <u>Enveloppe ou colis ouverts :</u></p> <p>Appeler le centre de secours 100</p> <p>Consignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne touchez pas l'enveloppe ou le colis jusqu'à l'arrivée des services de secours, - Fermez les portes et les fenêtres, - Stoppez toute ventilation et/ou climatisation, - Restez dans le local où se trouve l'enveloppe ou le colis jusqu'à l'arrivée des services de secours. <p>➤ <u>Dispositions particulières :</u></p> <p>La procédure pourra être allégée, sur décision de l'autorité compétente, en cas de découverte de poudre simplement répandue sur le sol ou dans des enveloppes non distribuées par la Poste. Dans ce cas, il sera demandé aux personnes concernées (élèves, enseignants, personnel...) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - se laver soigneusement le visage et les mains, - désinfecter les semelles de leurs chaussures, à l'eau de javel diluée à 10% par la protection civile. - laver les vêtements qu'elles portaient au moment de la découverte de la poudre. <p>Les identités et coordonnées des personnes seront relevées par les services de police. Les lieux sur lesquels la poudre aura été répandue seront désinfectés à l'eau de javel par la protection civile. Un échantillon de poudre sera récupéré par les pompiers pour analyse.</p>		

	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">ENVELOPPE OU COLIS SUSPECT (POUDRE)</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">12</p>
<p>➤ DECONTAMINATION :</p> <p style="padding-left: 40px;">A. Enveloppe ou colis fermés : lavage des mains avec du savon</p> <p style="padding-left: 40px;">B. Enveloppe ou colis ouverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les impliqués : ce sont les personnes qui étaient présentes dans la pièce au moment de la découverte de la poudre. - les exposés : ce sont les personnes qui ont été au contact cutané avec la poudre suspecte ou étaient présentes dans le nuage de poudre. <p>Les impliqués et les exposés doivent être identifiés dans tous les cas. Il convient de prendre note également des coordonnées des responsables des administrations ou organismes concernés.</p> <p>Les personnes concernées (contact cutané avec la poudre ou l'enveloppe ou le colis) doivent impérativement se laver les mains et le visage (ou toute autre partie de corps concernée) très soigneusement avec du savon sous la responsabilité du personnel de la protection civile. Au préalable, la protection civile procédera à la pulvérisation des personnes habillées exposées afin d'éliminer la plus grande partie d'éventuelles traces de poudre se trouvant à la surface des habits. Il conviendra donc dans la mesure du possible d'utiliser les moyens sanitaires existant à proximité des locaux contaminés.</p> <p>Les personnes se déshabillent et revêtent une tenue papier et une couverture de survie qui seront fournies par la protection civile. Les vêtements et effets des personnes exposées seront placés dans deux sacs plastiques étiquetés permettant ainsi à ces personnes de pouvoir récupérer leurs vêtements et objets personnels. Un inventaire sera dressé par l'enquêteur judiciaire sur place. La récupération s'effectuera sans autre formalisme en cas d'analyse négative des échantillons ; un traitement devra être appliqué aux personnes exposées en cas d'analyse positive.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les locaux : il conviendra, autant que possible, dans chaque situation de condamner les locaux contaminés et de procéder à leur décontamination. <p>➤ En tout état de cause, toute personne exposée à l'enveloppe ou au colis ouvert, sera prise en charge par la protection civile, et dirigée vers un centre médical.</p>		

	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">ALERTE A LA BOMBE OU DECOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">13</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ DONNER L'ALARME : le retentissement de l'alarme signifie évacuation immédiate. ➤ PREVENIR LE DIRECTEUR qui assure les procédures d'usage ➤ APPELER LES POMPIERS : 100 ou 112 ➤ ALERTE LES SERVICES DE POLICE : 101 ➤ FAIRE EVACUER ➤ AVANT DE QUITTER LES LIEUX : <ul style="list-style-type: none"> • Fermer fenêtres et portes • S'assurer qu'il n'y a plus personne dans les locaux • Prendre le registre d'appel ➤ REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT ➤ S'ASSURER QUE L'APPEL AUX SERVICES DE SECOURS EST FAIT ➤ PROCEDER A LA FOUILLE, AVEC LES SERVICES DE POLICE ➤ REINTEGRER LES LOCAUX EN CAS DE FOUILLE NEGATIVE ➤ NE PAS TOUCHER LE COLIS SUSPECT ➤ Quand : Risque doit être envisagé à la suite : <ul style="list-style-type: none"> ○ D'un appel téléphonique, ○ Message écrit ou enregistré, ○ Découverte de colis, boîte, valise, sac ou contenant dont la présence ou le bruit qui en émane laisse croire à un danger pour les occupants. ➤ Procédure lors de la réception d'un appel téléphonique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Restez calme et courtois, évitez la panique, portez une attention particulière aux caractéristiques de la voix et à tout autre son afin d'identifier au mieux la personne (homme/femme, accent,...), ainsi que l'endroit (bruits de fond, train, avion,...) ○ Si possible : <ul style="list-style-type: none"> ➤ notez le numéro de téléphone, ➤ notez les paroles prononcées, ➤ notez heure et date prévues de l'explosion, ➤ notez l'endroit prévu de l'explosion, ➤ notez les voix ou les bruits ambiants, ➤ notez le motif ou la raison de la menace, ➤ notez date et heure de l'appel. 		

- Informez la direction de l'établissement,
- Informez la police au 101,
- Commencez l'évacuation du bâtiment si nécessaire en suivant la procédure en cas d'incendie. C'est la police qui décide de l'opportunité d'évacuer ou non.

► **Procédure lors de la réception d'un message écrit ou enregistré :**

- Evitez la panique
- Informez la direction de l'établissement,
- Si message écrit ou enregistré : minimiser la manipulation en le plaçant dans une enveloppe vierge (papier ou plastique),
- Informez la police au 101,
- Commencez l'évacuation du bâtiment si nécessaire en suivant la procédure en cas d'incendie. C'est la police qui décide de l'opportunité d'évacuer ou non.

► **Procédure lors de la découverte d'un objet ou colis suspect :**

Découverte :

- Recherchez le propriétaire,
- S'il ne se manifeste pas :
 - Restez calme, évitez la panique, ne manipulez pas l'objet/le paquet,
 - Ecartez les personnes à proximité,
 - Informez la direction de l'établissement,
 - Informez la police au 101,
 - Commencez l'évacuation du bâtiment si nécessaire en suivant la procédure en cas d'incendie. C'est la police qui décide de l'opportunité d'évacuer ou non.

Réception :


- Indices :
 - Objet auquel vous ne vous attendez pas ou que vous ne pouvez identifier,
 - Adresse de retour fictive ou aucune adresse,
 - Odeur bizarre,
 - Attaches, cordes ou fils saillants,
 - Affranchissement excessif,
 - Paquet rigide ou trop volumineux/disproportionné,
 - Emballage décoloré, maculé, d'huile ou couvert de cristaux,
 - Colis qui émet des bruits,
 - Colis qui suinte ou qui coule,
 - Présence de poudre ou de liquide,
 - Présence d'une note de menace.

Actions :

- Ne touchez à rien : n'ouvrez pas/ne déplacez pas le colis,
- Faites sortir toutes les personnes présentes et fermez la porte du local,
- Informez la direction,
- Informez la police au 101,
Commencez l'évacuation du bâtiment si nécessaire en suivant la procédure en cas d'incendie. C'est la police qui décide de l'opportunité d'évacuer ou non.

► **OU SILE COLIS A ETE OUVERT :**

- Ne le déplacez pas,
- Faites sortir toutes les personnes présentes et fermez la porte du local,
- Informez la direction,
- Informez la police au 101,
- Enlevez tous les vêtements contaminés (poudre/liquide) et mettez-les dans un sac en plastique fermé hermétiquement,
- Lavez-vous les mains avec du savon/prenez une douche.

	<p style="text-align: center;">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p style="text-align: center;">ALERTE TERRORISTE</p>	<p style="text-align: center;">Fiche réflexe</p> <p style="text-align: center;">14</p>
<p>Déversement de produits chimiques</p> <p>→agents de guerre →agents toxiques industriels</p> <p>➤ <u>Actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Évitez de respirer les vapeurs des substances, ○ Quittez les lieux le plus rapidement possible, ○ Prévenez la direction de l'établissement, ○ Prévenez la police au 101 et les services de secours au 100/112, ○ Calfeutrez fenêtres, fentes autour des portes et toutes les aérations de la pièce avec du ruban adhésif ou tout autre ruban, ○ Demeurez loin du lieu de l'incident. <p>➤ <u>Possibilités en cas de contamination :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Procéder à une décontamination avant de donner les soins médicaux, ○ Suivre scrupuleusement les conseils des autorités locales, ○ Mise en quarantaine et sous surveillance des responsables médicaux, des personnes exposées à une substance chimique. La nature d'une substance peut ne pas être identifiée immédiatement, le traitement administré est basé sur les symptômes présents, ○ Notez tous les symptômes (rythme respiratoire et cardiaque, transpiration, étourdissements, teint de la peau, manifestations délirantes,...), ○ Informez le personnel médical et les autorités présentes. 		

PLAN INTERNE D'URGENCE

PLAN INTERNE D'URGENCE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS

Le présent plan d'urgence doit faire l'objet d'une information, puis d'une réflexion de la part de la direction de l'établissement et du corps enseignant. Une information doit être transmise aux familles (annexe de la page 42).

A remplir par les établissements :

ALERTE

L'alerte est déclenchée dans l'établissement au moyen de :

- **Pour l'évacuation** (incendie, alerte à la bombe, ordre d'évacuer...)

- voix humaine
- sonnerie
- haut-parleur
- corne de brume,
- autre :

- **Pour la mise à l'abri** : (alerte Seveso, tempête, inondation, nuage toxique...)

- voix humaine
- sonnerie (sirène distincte du signal d'alerte incendie qui prévoit l'évacuation des locaux)
- haut-parleur
- corne de brume,
- autre :

PERSONNELS PRESENTS

FONCTION	NOM	N° de tél fixe	N° de GSM
Chef d'établissement			
Appui n°1 (fiche réflexe n°2)			
Appui n°2 (fiche réflexe n°3)			
Appui n°3 (fiche réflexe n°4)			
Appui n°4 (fiche réflexe n°5)			
Appui n°5 (fiche réflexe n°6)			
Appui n°6 (fiche réflexe n°7)			
AUTRES (fiche réflexe n°8)			
AUTRES			
AUTRES			

Les appuis peuvent être désignés parmi les enseignants, les assistants d'éducation, ou autres...

CONSIGNES en cas de mise à l'abri

A appliquer immédiatement dans l'établissement :

- M. ou Mme..... allume le poste de radio (avec piles) prévu à cet effet sur la fréquence d'une chaîne de radio d'information.
- Le chef d'établissement et les personnels « appuis » rejoignent immédiatement leur poste correspondant aux missions assignées (cf tableau ci-dessus).
- Les autres personnes suivent les consignes de la fiche réflexe n°8.

LES LIEUX DE MISE EN SURETE

- Si l'établissement se compose d'un seul bâtiment :

⇒ Lieu unique de regroupement :

⇒ Regroupement en plusieurs lieux (si possible rapprochés) :

Lieux :

-
-
-

- Si l'établissement se compose de plusieurs bâtiments indépendants :

⇒ Bâtiment A.....

Lieu(x) de mise en sûreté :

-
-
-

Responsable du lieu :

-
-
-

⇒ Bâtiment B.....

Lieu(x) de mise en sûreté :

-
-
-

Responsable du lieu :

-
-
-

⇒ Bâtiment C.....

Lieux de mise en sûreté :

-
-
-

Responsable du lieu :

-
-
-

Attention :

- Dans l'hypothèse de bâtiments indépendants, il sera nécessaire de disposer d'un moyen de communication interne entre les différentes parties (téléphone par exemple),
- Si les lieux de mise en sûreté possèdent des issues ou des voies d'aération, il est obligatoire de prévoir un calfeutrage.

PLAN D'URGENCE INTERNE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS

Nom de l'établissement d'enseignement :
 Adresse :
 N° de tél :
 Chef d'établissement :
 N° de tél du chef d'établissement :

- Structure de l'établissement :
- Nombre de bâtiments :
 - Horaires de l'établissement :

- bâtiment 1 : nombre d'étages :
 - bâtiment 2 : nombre d'étages :
 - bâtiment 3 : nombre d'étages :
 - bâtiment 4 : nombre d'étages :
 - bâtiment 5 : nombre d'étages :
 - bâtiment 6 : nombre d'étages :

Y-a-t'il un service de restauration scolaire sur place ? oui – non
 Y-a-t'il un service de garderie en dehors des heures de classe ? oui – non
 Si oui, Horaires de la garderie ?

- Si l'établissement se compose d'un seul bâtiment :
- ⇒ Lieu unique de regroupement :

⇒ Lieu de la cellule de crise :

- ⇒ Regroupement en plusieurs lieux (si possible rapprochés) :

Lieux :

-
 -
 -

- Si l'établissement se compose de plusieurs bâtiments indépendants :

⇒ Bâtiment A.....

Lieu(x) de mise en sûreté :

-
 -
 -

Responsable du lieu :

-
 -
 -

⇒ Bâtiment B.....

Lieu(x) de mise en sûreté :

-
 -
 -

Responsable du lieu :

-
 -
 -

⇒ Bâtiment C.....

Lieux de mise en sûreté :

-
-
-

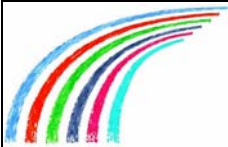

Responsable du lieu :

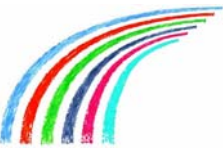

-
-
-



⇒ Lieu de la cellule de crise :.....

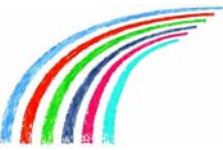

Les pages 32, 33 et 34 sont à transmettre, ainsi qu'un plan de masse en y portant les accès, itinéraires, coupure des fluides, lieux de mise à l'abri :

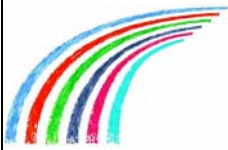

- Au Bourgmestre,
- Au Gouverneur de l'arrondissement administratif de Bruxelles-capitale :
Rue Ducale, 33
1000 Bruxelles
Tèl : 02/507.99.39
Fax : 02/507.99.33
- Au SIAMU de Bruxelles :
Avenue de l'Héliport, 15
1000 Bruxelles
- A la zone de police dont dépend l'établissement

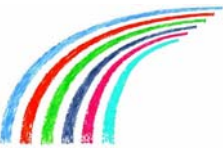

	PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC CHEF D'ETABLISSEMENT	Fiche réflexe 1
	1. Exécute les instructions des autorités : Bourgmestre, Gouverneur, Ministre.	
Position géographique		Cellule de crise
Missions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Dès qu'il a connaissance de l'incident, le directeur assure une présence constante en dirigeant les secours intérieurs. 2) Il évalue les dégâts propres à l'établissement, 3) Déclenche l'alerte et active le plan d'urgence interne, 4) Met en place la cellule de crise et en est le responsable, 5) S'assure de la mise en place des différents « appuis », 6) Etablit la liaison avec les autorités et transmet aux personnels les directives des autorités, 7) Rend compte, 8) Préviens l'ensemble des personnels et des élèves placés sous sa responsabilité de la fin du dispositif d'alerte. 	
Dispose idéalement des moyens suivants	<ol style="list-style-type: none"> a. Un téléphone fixe, b. Un téléphone portable, c. Un poste de radio avec des piles, d. Plan des locaux complet. 	

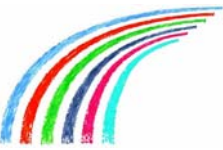

	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">APPUI n°1</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">2</p>
	<p align="center">1. Reçoit et exécute les ordres du chef d'établissement</p>	
<p>Position géographique</p>		<p align="center">Cellule de crise</p>
<p>Missions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Assure la conduite du plan d'urgence interne en cas d'absence du chef d'établissement (Cf fiche réflexe n°1), 2) Fait partie de la cellule de crise, 3) Tient le cahier de veille des évènements importants (cf annexe 3 page 48), 4) Allume le poste radio muni de piles sur la fréquence d'une chaîne de radio publique. 	
<p>Dispose idéalement des moyens suivants</p>	<ol style="list-style-type: none"> a) Un poste de radio avec piles, b) Plan des locaux complet, c) Cf. Fiche réflexe n°1, 	



	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">APPUI n°2</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">3</p>
	<p align="center">1. Reçoit et exécute les ordres du chef d'établissement</p>	
<p>Position géographique</p>		<p>Lieu(x) de regroupement, accès de l'établissement</p>
<p>Missions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Veille au bon déroulement des opérations de regroupement, 2) S'assure que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier), 3) Contrôle les accès de l'établissement, 4) Rejoins un des lieux confinés. 	
<p>Dispose idéalement des moyens suivants</p>	<ol style="list-style-type: none"> c) Plan des locaux avec accès et lieux de mise à l'abri, d) Un téléphone portable. 	

	PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC APPUI n°3	Fiche réflexe 4
	1. Reçoit et exécute les ordres du chef d'établissement	
Position géographique		Lieux de coupures des circuits de gaz, chauffage, électricité et ventilation
Missions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Coupe les circuits : gaz, ventilation, chauffage, électricité en particulier, 2) S'assure ou effectue la mise à l'abri du/des lieux de rassemblement, 3) Rejoins un des lieux de mise à l'abri. 	
Dispose idéalement des moyens suivants	<ol style="list-style-type: none"> a) Les plans des locaux avec indication des accès, arrivées d'énergies et de fluides, lieux de mise à l'abri, b) Un téléphone portable, c) Ruban adhésif pour la mise à l'abri des locaux. 	

	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">APPUI n°4</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">5</p>
	<p align="center">1. Reçoit et exécute les ordres du chef d'établissement</p>	
Position géographique		<p align="center">Cellule de crise</p>
Missions	<ol style="list-style-type: none"> 1) Fait partie de la cellule de crise, 2) Gère les communications téléphoniques : secours, familles, médias... 3) Note les appels reçus dans un registre : annexe 2 page 45. 	
Dispose idéalement des moyens suivants	<ol style="list-style-type: none"> a) Un téléphone fixe, b) Un téléphone portable, c) Un listing de contacts : secours, familles, autorités... 	

	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">APPUI n°5</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">6</p>
	<p align="center">1. Reçoit et exécute les ordres du chef d'établissement</p>	
<p>Position géographique</p>		<p align="center">Lieu de rassemblement des élèves</p>
<p>Missions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Assure l'encadrement des élèves, 2) Pointe les absents, 3) Gère l'attente, 4) Signale les incidents 	
<p>Dispose idéalement des moyens suivants</p>	<ol style="list-style-type: none"> a) Liste des élèves présents, b) Un téléphone fixe, c) Un téléphone portable, d) Papier, stylos... e) De quoi occuper les élèves en attente, f) Une trousse de premier secours, g) Eau embouteillée (si possible, en cas de pollution de l'eau courante) et gobelets, h) Quelques lampes de poches, i) Sanitaires à proximité du/des lieux de rassemblement. 	

	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">APPUI n°6</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">7</p>
	<p align="center">1. Reçoit et exécute les ordres du chef d'établissement</p>	
<p>Position géographique</p>		<p align="center">Lieu de rassemblement des élèves</p>
<p>Missions</p>	<p>1) Prend en charge les élèves à besoins spécifiques : élèves handicapés, ...</p>	
<p>Dispose idéalement des moyens suivants</p>	<p>a) Un téléphone portable, b) Le nécessaire pour la prise en charge des publics spécifiques.</p>	

	<p align="center">PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION DE L'AABC</p> <p align="center">AUTRES PERSONNES PRESENTES</p>	<p align="center">Fiche réflexe</p> <p align="center">8</p>
	<p align="center">1. Reçoivent et exécutent les ordres du chef z d'établissement</p>	
<p>Position géographique</p>		<p align="center">Lieu de rassemblement des élèves</p>
<p>Missions</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) S'assurent de l'encadrement des élèves, 2) Selon les consignes reçues, conduisent les élèves vers le/les lieux de mise en sûreté préalablement définis ou accompagnent leur évacuation, 3) Contrôle la présence des élèves : <ul style="list-style-type: none"> - l'appel précis doit être fait systématiquement, - une liste nominative des absents doit être dressée 4) Expliquent la nature de l'évènement et rassurent les élèves. 	
<p>Dispose idéalement des moyens suivants</p>	<ol style="list-style-type: none"> a) Un téléphone portable b) Le nécessaire pour la prise en charge des publics spécifiques. 	

ANNEXES

INFORMATION AUX FAMILLES

Les bons réflexes en cas de catastrophe

➤ En cas d'alerte :

- ☛ N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.



- ☛ Ecoutez la radio (à piles ou autoradio) et respectez les consignes des autorités.

- ☛ N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.

Un plan d'urgence interne a été prévu dans son école ou son établissement avec une mise en sûreté des élèves. Les personnels enseignants connaissent les consignes à observer.



- ☛ Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.

- ☛ Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce aux GSM)

Registre des messages IN

N°	TIME	Référence	From	To	Mesures
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
20					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
30					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
40					
1					
2					
3					
4					
5					

Registre des messages OUT

N°	TIME	Référence	From	To	Mesures
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
20					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
30					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
40					
1					
2					
3					
4					
5					

Registre du personnel

N°	NOM	PRENOM	Heure IN	Heure OUT	TACHE
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					

Cahier de veille des événements importants

N°	TIME	Description
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
20		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
30		
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
40		
1		
2		
3		
4		
5		